

## Capsule d'information no 2016-03

Bonjour à toutes et tous nos membres !

J'invite tous les membres de l'ANRF-Section Québec à consulter régulièrement les capsules d'information. Vous y trouverez de l'information variée.

Quoi de neuf en mars ?

Lors de l'assemblée générale de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale le 16 mars dernier, j'ai pu assister à la conférence de presse de Madame Francine Charbonneau, Ministre responsable des aînés et de la lutte contre l'intimidation. L'objectif principal était de « **sensibiliser les aînés et leurs proches aidants à l'existence des droits dont ils disposent lorsqu'ils reçoivent des services et des soins du réseau de la santé et des services sociaux** ». A cette fin, elle a appuyé un projet en le finançant pour une valeur de \$170,529 étalé sur trois ans dans le cadre du Programme Québec, ami des aînés (QADA).

C'est la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP) qui est porteur de ce projet. Voici leur site web pour voir tous les détails : <http://fcaap.ca/>  
Je vous invite à sillonner ce site. Beaucoup d'informations très pointues pour faire valoir vos droits pour les services reçus en soins de santé ou en services sociaux. Des bureaux sont accessibles dans toutes les régions du Québec.

Je vous encourage à vous abonner à des infolettres ou des bulletins pour la mise à jour de l'information pouvant vous intéresser.

Pour la région de Chaudière-Appalaches :

<http://aineschaudiereappalaches.com/public/files/bulletin/2016/volume-12-no-8-3-mars-2016.pdf>

Pour la région de la Capitale-Nationale : <http://www.ainescapnat.qc.ca/>

Concernant le **Programme PAIR**, vous pouvez communiquer avec votre service de police de proximité pour savoir où vous enregistrez dans votre région.

BONNE LECTURE !

Nicole Laveau

Directrice ANRF, Section de Québec